



Des Fêtes pas comme les autres...

La période des Fêtes arrive à grand pas. Malheureusement, à cause de la COVID-19, les Fêtes de cette année ne seront pas comme celles des années précédentes. Chez nous, dans notre village, et comme partout au Québec, il y aura des personnes seules, des étudiants et de jeunes adultes confinés et isolés eux aussi, des parents et des grands-parents qui ne pourront voir leurs enfants ainsi que leurs petits-enfants, des enfants qui vivront une période des Fêtes plus ennuyantes que d'habitude.

À Noël et au jour de l'An, j'aurai une pensée pour toutes ces personnes. J'espère sincèrement qu'elles auront le courage nécessaire pour traverser Noël et la nouvelle année qui suivra par après. Selon un sondage, 60% de la population du Québec serait actuellement en déprime. Il ne faut pas lâcher et garder le moral. Je sais, c'est plus facile à dire qu'à faire. D'ailleurs moi-même mes Fêtes ne seront pas comme auparavant. Je dois avouer que parfois je trouve cela un peu difficile. Du reste, nos ancêtres ont connu des périodes pénibles. Il faut donc continuer à vivre et un jour, cette pandémie sera derrière nous.

En dépit de tout cela et pour terminer, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons que le bonheur, la prospérité et la santé soient au rendez-vous au sein de votre foyer pour l'année 2021.

Gontran Tremblay, maire



VENDREDI 11 DÉCEMBRE DÈS 17H AU PARC
JEAN-MAURICE-MARTEL

Illumination du grand sapin

Feux d'artifice
Comédiens du Sentier de Noël sur
place

Le Sentier de Noël fera relâche en
période pandémie mais le sentier
piétons sera illuminé tout l'hiver!





Recréons la magie du temps de Fête!

VILLAGE AUX 100 000 LUMIÈRES

Tirages au hasard de prix parmi toutes
les maisons illuminées!

4 TIRAGES DE 250\$
le 18 décembre 2020

Ordre du jour et
procès-verbaux
disponibles au
[www.portneuf-
sur-mer.ca](http://www.portneuf-sur-mer.ca) et sur
[Facebook](#)

Prochaine
séance du
Conseil

13 janvier 2021

Bureau municipal
ouvert du lundi
au jeudi de 9h à
12h et de 13h à

Comité de Quilles La Boule Argentée de Portneuf-Sur-Mer

Vous êtes une personne dynamique et enjouée qui n'a pas peur d'aider sa communauté et de relever des défis ? Ceci est pour vous. La salle de quilles La Boule Argentée recherche une personne intéressée à siéger au sein de son comité. Vous vous demandez en quoi ça consiste?

- Vous allez devoir prendre part aux réunions du comité.
- Vous devrez aussi aider et contribuer à l'élaboration des activités de financement.

Faites-nous part de votre intérêt en communiquant avec l'une de nous :

Marie-Christine Fortin au 418-514-3032 . Sonia Demers au 418-238-5237 ou cellulaire : 581-623-0710
Jessy Manning au 418-238-1230 ou cellulaire : 418-587-8825 . Julie Gauthier au 418-378-7802



Adoption du budget 2021 et du règlement fixant la tarification pour le service de gestion des matières résiduelles 2021

Les élus municipaux ont adopté, en séance extraordinaire, un budget 2021 s'élevant à 1 694 390\$ pour Portneuf-sur-Mer.

À la suite d'une baisse notable du rôle d'évaluation foncier de 1 155 000\$ entre le précédent rôle et celui qui sera en vigueur en 2021, le conseil municipal a choisi de tenter d'éponger une partie de cette perte de revenu en faisant passer la taxe foncière général à 1.46\$ pour 100\$ d'évaluation. L'année 2020 a marqué la fin du paiement de plusieurs intérêts sur la dette contractée à la suite des travaux de traitement des eaux réalisés en 2010. Ainsi, la taxe foncière spéciale pour l'assainissement des eaux usées passe de 0,39\$ pour 100\$ d'évaluation pour les résidences touchées à 0.20\$.

BUDGET



En ce qui concerne les taxes de service, la taxe de gestion des matières résiduelles baisse de 196\$ à 186\$ pour une résidence et le coût pour 1 000 litres fluctue de 30.80\$ à 28.93\$ pour un commerce ou une industrie. Légère augmentation de la taxe d'aqueduc qui passe à 275\$ et une baisse de la taxe de service d'égout 230\$ au résidentiel.

Impossible cependant pour la Municipalité de boucler son budget une fois les affectations pour investissements comptabilisés. C'est pourquoi la Municipalité approprie 205 281\$ de son surplus accumulé pour équilibrer son budget comparativement à 68 126\$ en 2020. Notons qu'à la suite d'une année particulièrement hors norme liée à la COVID-19, plus de 200 000\$ seront replacés dans le surplus accumulé au 31 décembre prochain.

Finalement, l'effort fiscal pour une propriété moyenne évaluée à 69 228\$ et desservie par le réseau d'égout se chiffre à 99\$ de moins qu'en 2020.

Le conseil municipal a également profité de l'occasion pour déposer son Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023. Parmi les projets importants en 2021 qui totalisent 515 500\$, notons l'installation de deux génératrices permettant une autonomie à notre édifice municipal et à nos stations de distribution d'eau, la mise aux normes des installations de traitement des eaux du bâtiment sur le quai municipal, la réfection extérieure du chalet des sports, l'acquisition d'une nouvelle camionnette et des investissements pour sécuriser les installations du quai municipal. Pour plus de détails sur le budget 2021 : <http://www.portneuf-sur-mer.ca/index.php/municipalite/budget.html>

Demande d'aide financière au volet 1 du Fonds de rayonnement des régions

Le conseil municipal procédera, avant le 15 janvier 2021, à une demande d'aide financière dans le volet 1 du Fonds de rayonnement des régions (FRR) afin de compléter le financement des travaux de mise aux normes des installations de traitement des eaux usées du bâtiment sur le quai municipal. Le cumul des aides gouvernementales ne devra pas être de plus de 80% du coût total des travaux étant estimés à 250 000\$. Des fonds ont été réservés au budget 2021 de la Municipalité et d'autres sources de financement dont un montant provenant de l'enveloppe discrétionnaire de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation viendront combler le 20 % provenant du milieu.

Politique MADA | demande afin de se joindre à la démarche collective de la MRC

Une résolution a été adoptée lors de la séance de décembre à l'effet que Municipalité se joigne à la démarche collective MADA de la MRC de la Haute-Côte-Nord. Les travaux de révision de la Politique Municipale amie des aînés seraient donc réalisés sous la coordination de la MRC.

Comme la MRC de la Haute-Côte-Nord s'est dotée le 20 octobre 2020 d'un chargé de projet pour réaliser la mise à jour de sa politique et que cinq (5) autres municipalités ont joint le projet de la MRC de réaliser une démarche collective MADA, le conseil municipal a jugé opportun de se joindre à son tour à la démarche au sein de la MRC de la Haute-Côte-Nord.



Par ailleurs, cette même résolution désigne madame Danielle Barrette en tant qu'élue responsable du dossier « Aînés » pour la Municipalité.

L'animatrice communautaire, madame Henriette Emond, sera le point d'attache administratif de la Municipalité au sein de la démarche.

Adoption de la programmation révisée de la TECQ 2019-2023

Le conseil municipal a finalement adopté sa programmation des travaux révisée au 30 novembre pour la Taxe sur l'essence contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

Sur l'enveloppe globale de 749 000\$, la Municipalité aura engagé 314 728\$ au 31 mars 2021 principalement pour la réfection du poste de pompage devant l'édifice municipal, de l'achat d'équipement de contrôle et de mesure de la qualité de l'eau et pour le nouveau puits no. 3.

La Municipalité entrevoit des travaux pour le reste de l'enveloppe du côté du Chalet des sports, des eaux usées du bâtiment sur le quai municipal et des yourtes, de même que l'acquisition et l'installation d'une génératrice pour la distribution de l'eau dans le réseau en période de panne électrique.

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal

Lors de la dernière séance du Conseil qui s'est déroulée le 2 décembre dernier, l'ensemble des élus ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires. Le tout est réalisé conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui stipule que le greffier ou secrétaire-trésorier doit, au plus tard le 15 février de chaque année, transmettre le relevé identifiant les membres du Conseil qui ont déposé, ou non, une déclaration d'intérêts pécuniaires au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

HORAIRE HIVERNAL 2020-2021 ÉCOCENTRE DE PORTNEUF-SUR-MER

DIMANCHE, LUNDI ET MARDI :

Fermé

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET

SAMEDI :

de 10 h à 15 h

Ligne Info-Collecte : 418 514-8254
www.mrchn.qc.ca



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 inclusivement.

De retour lundi le 4 janvier 2021 dès 9h.

Nous
contacter

Bureau municipal ... 418.238.2642
Télécopieur ... 418.238.5319

Inspecteur municipal ... 418.587.0336
Travaux publics ... 418.238.2795
Garage municipal ... 418.238.2622

911 Urgences
police-incendie-
ambulance

Chalet des sports ... 418.238.2158
Bibliothèque ... 418.238.5303
Accueil ... 418.238.2994
Camping ... 581.221.0437
Bureau touristique ... 581.232.1050
Marina ... 581.221.0419
Salle de quilles ... 418.238.2095

MRC Haute-Côte-Nord ... 418.233.2102
MAMOT ... 418.295.4241
MTQ ... 418.233.2196
Ministère Faune ... 418.587.4412

Problèmes importants ... 418.238.2795
Sûreté du Québec : 418.587.2238
Sécurité civile : 418.295.4903
Croix-Rouge ... 1.877.362.2433

